

Du 30 Mars 1921

Acte de consentement au mariage de
Urbain Etienne Jean Louis Eugène, maçon,
15 Place de la République à Vénissieux (Rhône)
avec M^{lle} Mourne Arsène Valentine, sp.,
6, Rue Cassini-Terrier, Lyon Perrache
(Rhône)

Déclaré par Urbain Jean et Laudou Marie
Chérie Eugénie Louise épouse Urbain Jean,
Cultivateurs domiciliés à La Parade Commune
de Saint-Pierre le Bast.

Dressé par nous, Officier de l'Etat-civil
Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 21 juin 1896.